

## **CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE**

CLAUSES ET CONDITIONS auxquelles sera adjugée à l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Grande Instance de Nîmes, siégeant au Palais de justice de ladite ville, salle ordinaire desdites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur, et en un lot.

Au jour et heure qui seront ultérieurement fixés, la vente sur saisie immobilière portant sur :

La commune de Rochefort du Gard, 18 boulevard Claude Debussy.

Une maison d'habitation de plain-pied avec garage et jardin attenant, cadastré section C numéro 1223, devenue BA n°150, lieudit 18 Bld Claude Debussy suite au remaniement du cadastre, d'une contenance de 2a99ca.

**Sur la mise à prix de 46.500.00 €**

Saisie à l'encontre de :

**Monsieur Abdala FODEL**

Chauffeur livreur, de nationalité française, né le 02.02.1984 à Valréas (84600), demeurant 32 avenue André Aune 13560 SENAS

**Madame Déborah Monique BERGEROT épouse FODEL**

De nationalité française, vendeuse, née le 09.07.194 à Avignon (84000), demeurant la Bégude de Rochefort 30650 ROCHEFORT DU GARD

Aux requête, poursuites et diligences de :

CREDIT IMMOBILIER DE France DEVELOPPEMENT, Société Anonyme à conseil d'administration, au capital de 124.821.620 €, inscrite au RCS de PARIS, sous le numéro B 379 502 644 dont le siège social est situé 26-28 rue de Madrid à PARIS (75384) CEDEX 08, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège social.

Venant aux droits, suite à absorption de sa Société fille, le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEEN.

Venant aux droit suite à la fusion par absorption du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEEN par le CREDIT IMMOBILIER DU SUD, la dissolution de ladite société, et la nouvelle dénomination commune : CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE

Ayant pour avocat, Maître Christine BANULS membre de la SELARL GUALBERT RECHE BANULS, membre de la AARPI XLI, avocats au Barreau de Nîmes, demeurant 1 rue Racine – BP 80026 – 30000 Nîmes – lequel est constitué à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilières et leurs suites.

**ENONCIATIONS PRELIMINAIRES :**

EN VERTU :

De la grosse notariée dument revêtue de la formule exécutoire en date du 02.06.2018 par Me Jean DELBOSC, Notaire associé, titulaire d'un office notarial ayant son siège à Avignon 14 rue de la Velouterie contenant vente et prêt,

Le poursuivant susnommé et domicilié à suivant acte de la SCP BRIZZI LIET, huissiers de justice, à SAINT MARTIN DE CRAU fait signifier un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 17.07.2020 et suivant acte de la SCP PELERIAUX GISCLARD BADAROUX-PELERIAUX CHEIKH BOUKAL huissier de justice à NIMES du 18.06.2020.

A

**Monsieur Abdala FODEL**

Chauffeur livreur, de nationalité française, né le 02.02.1984 à Valréas (84600), demeurant 32 avenue André Aune 16560 SENAS

**Madame Déborah Monique BERGEROT**

De nationalité française, vendeuse, née le 09.07.194 à Avignon (84000), demeurant la Bégude de Rochefort 30650 ROCHEFORT DU GARD.

D'avoir immédiatement à payer au requérant à l'acte, entre les mains de l'huissier de justice, ayant charge de recevoir ou encore entre les mains de l'Avocat constitué, sus dénommé et domicilié.

La somme de :

**Décompte des sommes dues  
M. et/ou Mme FODEL Abdala et Déborah  
Prêt N°10000000292251  
Arrêté au 13/12/2019  
Actualisé au 20/02/2020**

Capital restant dû au 13/12/2019	158 700,23 €
Solde débiteur au 13/12/2019 sous réserve du non rejet du prélèvement de l'échéance du 10/12/2019	4 348,20 €
Rejet du prélèvement de l'échéance du 10/12/2019	840,44 €
Échéances reportées	2 555,61 €
Indemnité d'exigibilité 7% prévue à l'acte	11 115,32 €
Intérêts de retard échus du 14/12/2019 au 20/02/2020 Au taux du prêt, soit 2,52 %	874,15 €
Intérêts de retard à compter du 21/02/2020 Au taux du prêt, soit 2,82 %	Mémoire
Frais de procédure	Mémoire
<b>Total outre mémoire au 20/02/2020</b>	<b>178 521,95 €</b>

Outre tous frais conséquents faits ou à faire, susceptibles d'être avancés par le prêteur pour le recouvrement de sa créance et la conservation de son gage.

Sous réserves et sans préjudice de tous autres dus, notamment des intérêts échus depuis la date de l'arrêté de compte notifié au commandement valant saisie au jour du paiement effectif, ainsi que du principal, droits, frais de mise à exécution.

La partie saisie n'ayant pas satisfait audit commandement, celui-ci a été publié au service de la publicité foncière de Nîmes 2, le 13.08.2020 n°S00034 et S00035

L'assignation à comparaître aux débiteur et créanciers inscrits a été délivrée pour l'audience d'orientation du

**Jedi 26 NOVEMBRE 2020 à 10h.**

### **DESIGNATION :**

Une maison d'habitation de plain pied avec garage et jardin attenant cadastre sect.BA N°150 lieudit 18 bld.Claude Debussy

.

Il est en outre annexé le procès-verbal descriptif de la SCP PELERIAUX BADAROUX GISCLARD en date du 11.08.2020 et les diagnostics techniques en date du 25.08.2020

### **ORIGINE DE PROPRIETE :**

Le bien sus décrit appartient à la Madame FODEL Déborah née BERGEROT et à Monsieur FODEL Abdallah Candide PACTOLE suivant acte reçu par Maître Jean DELBOSC, Notaire à AVIGNON (Vaucluse), le 02.06.2008, publié au 2ème bureau des Hypothèques de Nîmes, le 03.07.2008 3004P02 vol.2008V2159.

Tous les renseignements relatifs à l'origine de propriété sont donnés sans aucune garantie et sans que la partie poursuivante, ou l'Avocat poursuivant, ne puisse en aucune façon être inquiété.

En outre la vente aura lieu aux conditions, charges et clauses suivantes: